



Capitaine BLANCHET Patrick

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Calvados et du Groupement des Unions Départementales de l'Ouest.

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES,

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales,

Avec 79% des effectifs et deux tiers du temps d'intervention, les 196 600 sapeurs-pompiers volontaires aux côtés de leurs collègues professionnels sont les piliers de la distribution des secours (secours d'urgence et assistance aux personnes, lutte contre l'incendie, secours routier) et de la résilience de nos territoires face aux crises de toute nature (catastrophes naturelles, industrielles, pandémies, attaques terroristes...).

Pourtant, leurs effectifs stagnent alors que leur sollicitation opérationnelle, sans égale en Europe, s'accroît sans cesse sous le double effet de l'explosion du secours aux personnes et du réchauffement climatique.

Il est donc essentiel de renforcer la fidélisation et la reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires, pour mieux prendre en compte les sacrifices consentis sur leur vie personnelle, familiale et professionnelle, ainsi que la dangerosité, la pénibilité de leurs missions et les risques pris au service de l'intérêt général.

C'est dans ce sens que j'appelle les candidats aux élections municipales de se positionner via leur profession de foi sur leur plan d'action en faveur des sapeurs-pompiers Volontaires notamment pour les points suivants :

- Convention de disponibilité formative et/ou opérationnelle des employés communaux.
- Favoriser le recrutement à compétences égales d'un sapeur-pompier dans les collectivités.
- Identifier sans ambiguïté l'engagement des sapeurs-pompiers Volontaires en tant que critère d'accès prioritaire au logement social à proximité de la caserne d'affectation.
- Utiliser le réseau des médias de quartier financé par la politique de la ville pour sensibiliser les jeunes au volontariat.
- Accorder des aides et des tarifs préférentiels aux SPV (logement, crèches, restaurants scolaires, transports, équipements culturels et sportifs).
- Organiser un système de garde des enfants quand les parents sont en intervention.

Je me tiens à votre disposition pour évoquer tous ces sujets pour ensemble encourager, développer et reconnaître l'engagement citoyen de Sapeurs-Pompiers dans nos territoires.

Le président